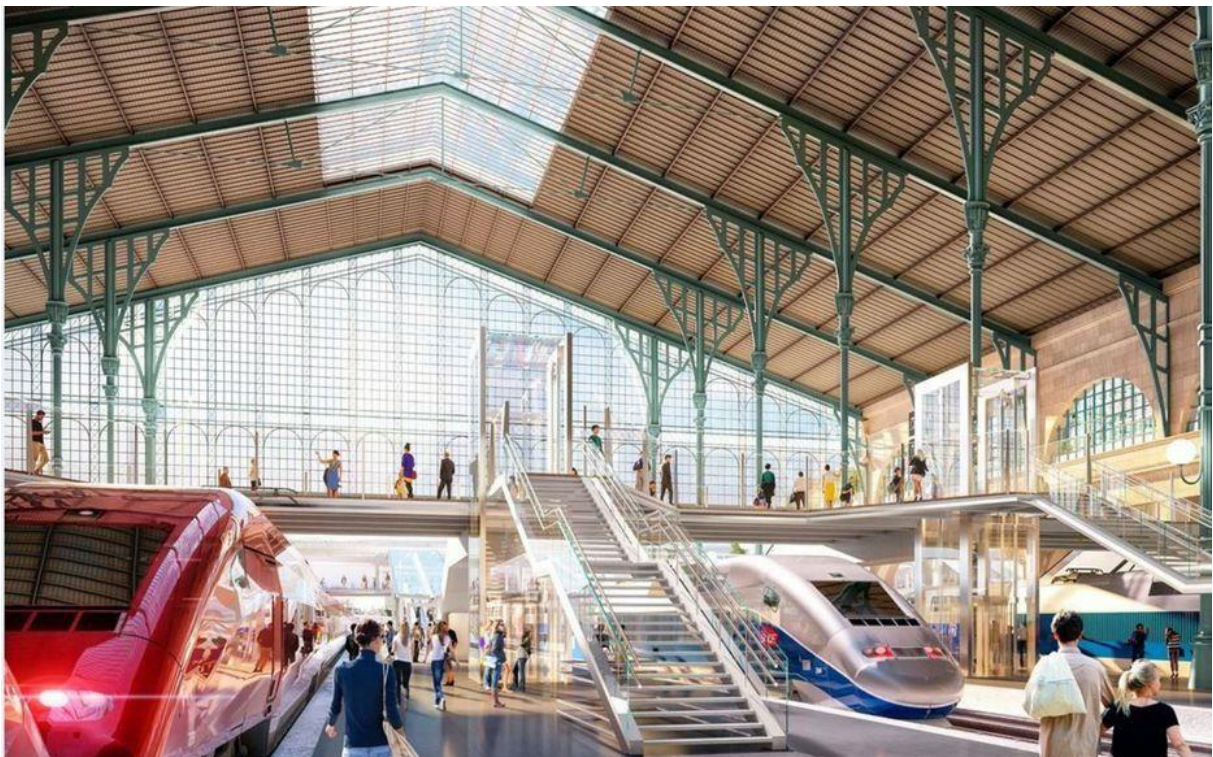


# La Ville de Paris dépose un recours contre l'extension de la Gare du Nord

Anne Hidalgo avait indiqué son opposition au projet d'agrandissement de la Gare du Nord tel qu'il a été validé par le préfet cet été. La Ville vient de déposer un recours gracieux contre le permis de construire.



Dans le projet gare du Nord 2024, l'accès aux quais se fera par des passerelles. Architecte Valode and Pistre

Par **Jean-Gabriel Bontinck**

Le 4 septembre 2020

C'est une nouvelle étape dans le long feuilleton sur le projet controversé de transformation de la Gare du Nord. Selon nos informations, la Ville de Paris a déposé un recours gracieux auprès du préfet de région, contre l'extension de la Gare du Nord. [Le permis de construire avait été délivré le 6 juillet dernier](#) malgré l'opposition de la maire de Paris et de ses alliés écologistes. Un recours pouvait être déposé dans un délai de deux mois. C'est désormais chose faite, juste avant la date limite lundi.

Le projet de transformation de la Gare du Nord, lancé en 2017 avec le soutien de la Ville, puis confirmé en 2019 à l'issue d'une série de réunions publiques, prévoit de modifier en profondeur l'organisation de la première gare d'Europe (700 000 voyageurs par jour actuellement, 900 000 attendus en 2030). L'accès au quai des lignes en surface se fera par des passerelles, et le hall actuel ne servira qu'aux sorties.



Un jardin, un centre commercial et des trains. Le projet Gare du Nord 2024 vu d'en haut./Architecte Valode and Pistre

## Un projet financé par Ceetrus une filiale d'Auchan

Au total, la surface de la gare doit passer de 75 000 mètres carrés à 136 000 mètres carrés. En particulier, 18 000 mètres carrés de commerces sont prévus (contre 5 000 mètres carrés actuellement), essentiellement au niveau 2 et 3. Ils doivent prendre place au-dessus de la partie banlieue de la gare du Nord. Au programme également : 3000 places de stationnement vélo et un parc de 1,1 hectare en hauteur, accessible à tous. Le tout financé à hauteur de 600 millions d'euros par l'argent privé de Ceetrus, filiale d'Auchan.

**LIRE AUSSI > [24 heures... dans les coulisses de la Gare du Nord](#)**

Ce projet gigantesque, prévu à l'échéance des JO 2024 avant tout pour fluidifier cette gare saturée, avait été soutenu dans un premier temps par la Ville de Paris qui avait donné un avis favorable en juillet 2019. Mais, lors de la campagne municipale, [la maire PS Anne Hidalgo avait sévèrement critiqué le projet](#). Des architectes et urbanistes avaient aussi émis des critiques sur le projet qualifié, pêle-mêle, de « gâchis architectural », de « centre commercial anti-écologique », ou de « gigantisme anachronique ».

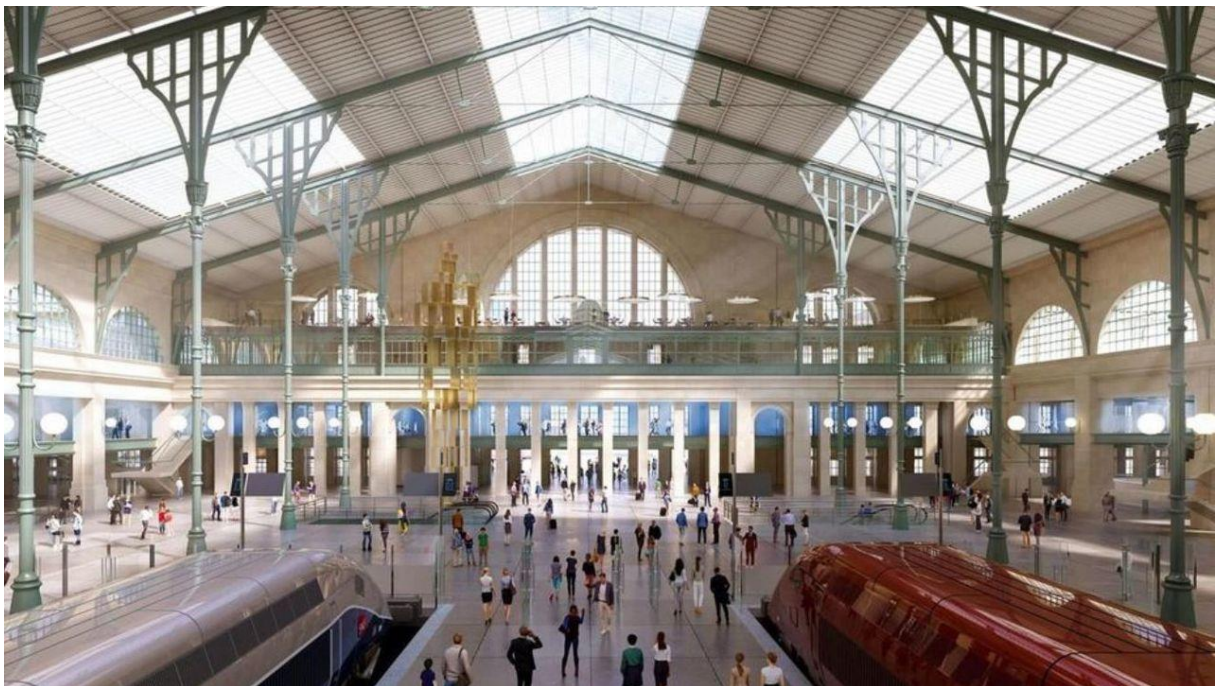
## Les travaux continuent

Après l'échec de la concertation entre les promoteurs du projet (la SNCF et Ceetrus, réunis au sein de StatioNord) et la Ville de Paris au printemps, le préfet de région avait finalement délivré le permis de construire le 6 juillet dernier. Une décision considérée comme une « agression politique contre la nouvelle maire de Paris », avait dénoncé alors la maire PS du Xe arrondissement, Alexandra Cordebard, qui évoquait déjà la possibilité de recours.



La menace a donc été mise à exécution. Mais le recours, gracieux ne suspend pas les tout premiers travaux qui ont commencé le 20 juillet. Une phase de dialogue devrait s'ouvrir avant un éventuel recours contentieux cette fois-ci. A ce stade, StatioNord se refuse à tout commentaire.

Par ailleurs, l'association de riverains « Retrouvons le Nord de la gare du Nord » a également saisi le tribunal administratif. Le recours porte dans ce cas sur la déclaration d'intérêt général du projet de transformation de la gare. Ce collectif conteste « l'impact environnemental négatif de ce centre commercial », « sans rapport avec les besoins de la grande majorité des usagers de la gare ». Il défend un « projet alternatif » plus modeste, à la « sobriété financière et énergétique ».



Le hall doit servir uniquement à la sortie. /Architecte Valode and Pistre